

Appel pour la célébration unifiée le 8 avril 2012 de la Résurrection du Christ - Dr Antoine Arjakovsky

La grande fête de Pâques est actuellement célébrée à deux dates différentes par les chrétiens dans le monde, signe flagrant des divisions qui déchirent historiquement les confessions chrétiennes et violent l'unité eschatologique de l'Église en Dieu affirmée par Jésus-Christ (Jn 17, 21). Le 4 avril 2010 et le 24 avril 2011, la fête de Pâques tombe par un hasard des calendriers confessionnels le même jour. Les personnes signataires de ce texte appellent les chrétiens de toutes les confessions à profiter de cette période pour se préparer à célébrer ensemble la fête de Pâques le 8 avril 2012, date qui correspond à la règle et au mode de calcul faisant l'objet du consensus trouvé par les Églises catholiques, protestantes et orthodoxes en 1997, et jamais rejeté depuis. Ce mode de calcul dispose de l'avantage reconnu par tous d'actualiser de façon précise la règle fixée par les pères du premier concile œcuménique de Nicée.

Durant les premiers siècles de l'ère chrétienne, il y eut un désaccord sur la date de Pâques. Le problème fut réglé lors du Concile œcuménique de Nicée, en 325, qui a établi la règle selon laquelle Pâques devait être célébrée le dimanche suivant la première pleine lune après l'équinoxe de printemps. Ce principe a permis de maintenir le rapport entre les Écritures et la fête de Pâques, le concile ayant reconnu que la célébration de la Résurrection ne devait pas être un facteur de division entre les chrétiens. Toutefois, ce consensus a été rompu lorsque le pape Grégoire XIII, conscient de l'imprécision du mode de calcul astronomique julien encore en vigueur, a réformé le calendrier en 1582. La majorité des chrétiens orthodoxes préféra rester fidèle au mode de calcul julien. Aujourd'hui, toutes les Églises reconnaissent qu'il existe des inexactitudes dans les deux méthodes de calcul.

Lors du colloque tenu à Alep, en Syrie, du 5 au 10 mars 1997, des représentants des grandes chrétiennes ont fait une proposition qui permet de fixer une date commune acceptable pour l'ensemble du monde chrétien. Selon ce projet, les Églises continueraient de suivre le principe du concile de Nicée pour calculer la date de Pâques, mais

en s'appuyant sur des données astronomiques modernes très précises et en utilisant le méridien de Jérusalem. Au colloque d'Alep, qui était accueilli par l'Église orthodoxe syrienne, étaient représentés la Communion anglicane, l'Église orthodoxe arménienne, le Patriarcat orthodoxe de Constantinople, les Églises évangéliques du Moyen-Orient, le Patriarcat grec-orthodoxe d'Antioche et de tout l'Orient, la Fédération luthérienne mondiale, le Conseil des Églises du Moyen-Orient, les Églises vieilles-catholiques de l'Union d'Utrecht, le Patriarcat orthodoxe de Moscou, le Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens, les Adventistes du septième jour et le Conseil œcuménique des Églises.

Si le calcul astronomique de la règle de Nicée est plus précis dans le calendrier grégorien que dans l'ancien calendrier julien, les Églises catholique romaine et protestantes ont fait à Alep un pas en direction des Églises orthodoxes en acceptant de fixer la date de Pâques selon un calendrier cosmique et non au moyen d'une date fixe comme cela avait été proposé par le Saint Siège avant la rencontre inter-orthodoxe de Chambésy (Suisse) de juillet 1977.

À cette réunion panorthodoxe de Chambésy, il avait en effet été rappelé que le symbole de l'équinoxe de printemps est celui du premier jour de la création, moment du partage du jour et de la nuit, et de l'annonce de la victoire de la lumière sur les ténèbres. Le symbole de la pleine lune (correspondant autrefois à la pâque juive) est celui du quatrième jour de la création, moment de la création des deux luminaires, et victoire anticipée de la lumière sur les ténèbres. Enfin le symbole du premier dimanche après la pleine lune de l'équinoxe de printemps rappelle la résurrection du Christ, victoire unique et définitive dans l'histoire humaine de la vie sur la mort, conduisant au huitième jour sans fin de la création. Par cette règle la fête de Pâques est toujours célébrée selon la règle de Nicée après la fête juive de la Pâque qui associait dans le calendrier de l'alliance divino-humaine la traversée de la Mer Rouge avec le quatrième jour de la Création.

La célébration de Pâques selon la règle d'Alep permet donc à tous les chrétiens de retrouver le sens du message des pères du concile œcuménique de Nicée, à savoir que le jour de la résurrection, toute la

terre est illuminée, un hémisphère recevant toute la lumière du soleil, l'autre hémisphère recevant toute la lumière de la lune.

Les signataires d'Alep, représentants des principales familles des Églises chrétiennes formulèrent une seconde recommandation consistant à ouvrir une période d'étude et de réflexion autour de ce consensus afin d'en faciliter la réception.

Les participants du séminaire œcuménique de Lviv (avril 2009), organisé par l'Institut d'études œcuméniques près de l'Université Catholique d'Ukraine, représentant toutes les églises chrétiennes de la ville (orthodoxes, catholiques et protestantes) ainsi que des représentants du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens et du Conseil Œcuménique des Églises, ont considéré de façon positive le consensus d'Alep. Ils ont également formulé le vœu que les années 2010 et 2011, au cours desquelles les dates de Pâques seront unifiées par coïncidence des calendriers, servent de période de préparation à une célébration de Pâques commune le 8 avril 2012, date qui correspondra sur le plan astronomique à la règle de Nicée. Les participants du séminaire ont expliqué lors de la conférence de presse qui a suivi le séminaire que la confirmation par les Églises orthodoxes du consensus de Chambésy de 1977 (repris par la conférence préconciliaire au saint concile orthodoxe en 1982) rendrait possible une telle perspective.

Simultanément les chrétiens du monde entier peuvent unir leur prière et leurs efforts pour que cette période de 2010-2011 aboutisse à une célébration unifiée la plus large possible le 8 avril 2012 de la victoire, en vérité, du Christ sur la mort.

Signatures (Nom, Prénom, courriel), précédés de la mention : « Je soutiens l'appel pour la célébration le même jour, selon la règle du consensus d'Alep, le 8 avril 2012, de la fête de Pâques partout là où les chrétiens obtiendront la bénédiction de leurs pasteurs et évêques ». Envoyer à l'adresse courriel de l'Institut d'études œcuméniques (UCU) de Lviv (Ukraine) ies.ucu@gmail.com